

PHITRUST IMPACT INVESTORS
POLITIQUE D'INTEGRATION DES RISQUES DE DURABILITE
MIS A JOUR AU 19 AOÛT 2022

SFDR – Sustainable Finance Disclosure Regulation – Règlement européen en matière de transparence sur la finance durable – Règlement Disclosure CE 2019-2088

Le risque de durabilité (« Sustainability risk ») s'entend traditionnellement comme la prise en compte des impacts environnementaux et sociaux sur la valeur des investissements réalisés ; c'est-à-dire dans quelle mesure les facteurs environnementaux et sociaux font porter un risque matériel (i.e. financier) sur les actifs gérés. Ces risques peuvent être d'intensité et de nature diverse - de l'impact d'une amende sur les résultats d'une entreprise, au changement des attentes des consommateurs sur la croissance de ses ventes, en passant par l'effet de la raréfaction des matières premières sur les actifs de son bilan.

Phitrust Impact Investors a choisi une démarche spécifique ciblée pour intégrer le risque de durabilité de la façon la plus pertinente car la prise en compte de ces risques est intrinsèque aux activités d'investissement de la société de gestion. En effet, engagée dans une démarche responsable depuis sa création et convaincue que les dimensions Environnementales, Sociales et de Gouvernance (ESG) sont porteuses de création de valeur pour l'ensemble des parties prenantes, elle s'inscrit complètement dans la philosophie d'investissement de son actionnaire principal, Phitrust SA.

Les FCPI Phitrust Innovation investissent dans des petites sociétés développant des produits ou services technologiques innovants ayant pour objectif d'apporter une solution à ces enjeux sociaux ou environnementaux nouveaux. La thématique d'investissement et la taille des entreprises nous éloignent naturellement des secteurs les plus exposés aux risques environnementaux (comme la production et distribution d'énergie, l'extraction de matières premières, l'industrie lourde ou les transports) et privilégient à l'inverse les secteurs innovants, notamment dans l'environnement (chimie verte, technologie environnementale, agriculture durable...). Le risque Environnemental est donc intégré mécaniquement en amont du processus d'investissement en excluant les secteurs ayant un impact environnemental négatif.

Le risque Social intégré à ce stade dans la sélection et le suivi des participations est le maintien et le développement de l'emploi, le financement et l'accompagnement des entrepreneurs étant des éléments clés pour la pérennisation de leur emploi et des emplois créés dans les start-ups en phase d'amorçage. Le gérant suit le taux de faillite moyen des fonds avec pour objectif d'obtenir de meilleurs résultats que la moyenne nationale (40 % pour une start-up non accompagnée, source : Madyness.com – Janvier 2020).

Afin de minimiser le risque que ferait peser une mauvaise gouvernance sur la valeur des participations, Phitrust Impact Investors a l'ambition de sensibiliser et d'accompagner les entreprises en portefeuille dans leur démarche. Ainsi, le gérant encourage les entrepreneurs à s'entourer et se

faire conseiller en mettant en place des organes ayant un regard sur la stratégie et les bonnes pratiques de l'entreprise (Conseil d'administration, conseil de surveillance, comité stratégique, organe social collégial ...).

En raison de l'absence de publication de données extra-financières pour les entreprises de petite taille ou en phase d'amorçage, Phitrust Impact Investors ne formalise pas à ce stade la prise en compte des principales incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption. Néanmoins, des démarches sont entreprises pour accompagner les entrepreneurs dans cette voie, notamment au niveau de la mesure de leurs émissions de Gaz à Effet de Serre (GES).